

Eléure 50 : Carte de localisation du site par rapport aux ZNIEFF (Source : ESPACES, 2020)



Figure 51 : Carte de repérage du site par rapport au projet de TVB (Source : ESPACES, 2020)

V.2.2 Inventaire floristique du site

V.2.2.1. Identification des unités écologiques

La parcelle correspond à une partie de la carrière ETPC de N'Tsamaoudou dont l'exploitation a démarré au cours des années 80.

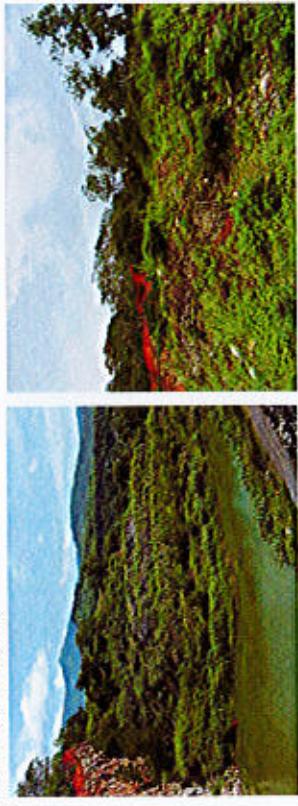


Figure 522 : Vues générales de la parcelle (Source : ESPACES, 2020)

Ce site a fait l'objet de remblaiement par les stériles de la carrière après extraction de la roche et les talus ont été revégétalisés artificiellement, les autres surfaces plates ayant été recolonisées naturellement par des espèces herbacées et arbustives à dominante exotique (voir Figure 54). Une fosse de décantation des eaux pluviales (en eau en janvier 2020) complète sur l'extrémité sud de la parcelle.

La répartition des surfaces par unités écologiques est précisée ci-après :

Unités écologiques	Intérêt	Surface sur la parcelle (ha)	% sur la parcelle
Friches pâturées	**	18819,00	94,6%
Fosse de décantation des eaux pluviales		1069,00	5,4%

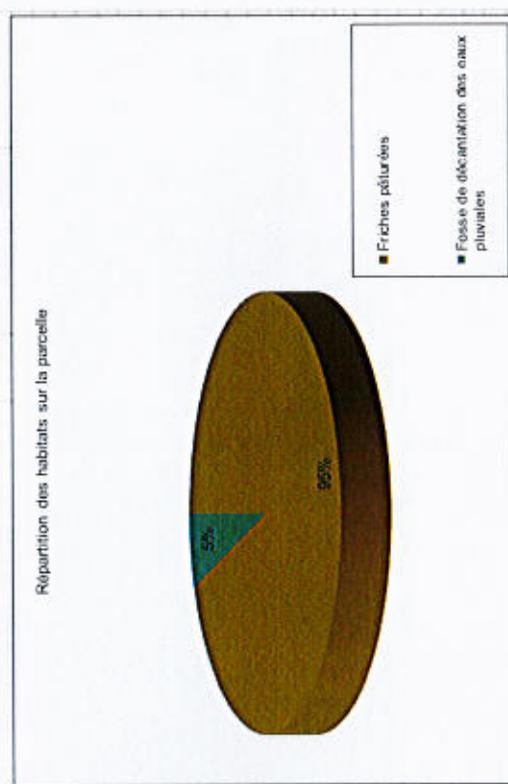


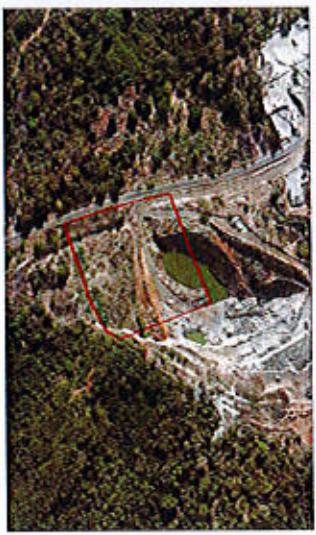
Figure 523 : Répartition des surfaces par unités écologiques



Vue du site en 2003



Vue du site en 2008



Vue du site en 2011

Figure 54 : Evolution du site d'étude entre 2003 et 2011 (Source : Site Remonter le temps, IGN)

Les friches herbacées et arbustives (Habitat G1.9 Fournis secondaires de recolonisation) qui couvrent 94,6% de la surface se sont développées au fur et à mesure des dépôts de terre réalisés pour la réhabilitation de la carrière, soit naturellement, soit par des plantations. Ces formations sont caractérisées par la dominance spatiale d'espèces exotiques pantropicales, herbacées et arbustives communes de toute l'île : corbeille d'or, *Leucanena leucocephala*, *Ficus virens*, ricin, *Acacia mangium*, avec une large prédominance de *Senna obtusifolia* sur le site. Ces friches sont pâturées par quelques zébus.

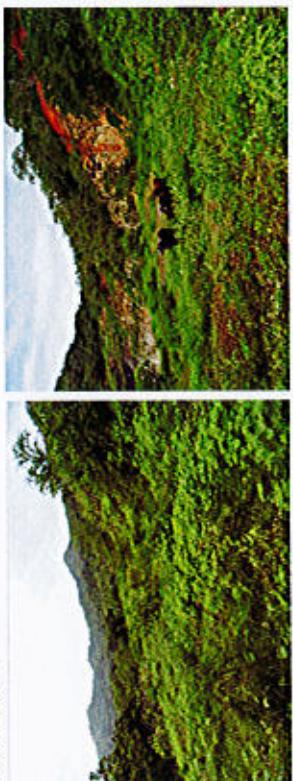


Figure 55 : Fiches arbustives et herbacées (Source : ESPACES, 2020)

Quelques arbres, sont présents dans ces friches : *Acacia mangium*, *Aldizia saman* et *Ficus sycomorus*. De jeunes individus d'espèces indigènes sans doute semés par l'avifaune et les mammifères lorsqu'ils viennent consommer les fruits de ficus ont également été repérés. Il s'agit notamment de *Polyosma mayottensis*, *Mimusops comorensis*, *Erythroxylum lanceum*, *Ficus lutea*, *Alliophyllum bicolor*. Une fosse de décantation des eaux pluviales de la carrière (Habitat H5, plan d'eau artificielisé) couvre 5,4% de la surface sur l'extrémité sud de la parcelle. Cette fosse était pleine d'eau lors de nos inventaires de terrain. Elle est bordée par les mêmes espèces végétales qui ont été trouvées dans les friches alentour.



Figure 56 : Fosse de décantation en eau (Source : ESPACES, 2020)

Carte des habitats

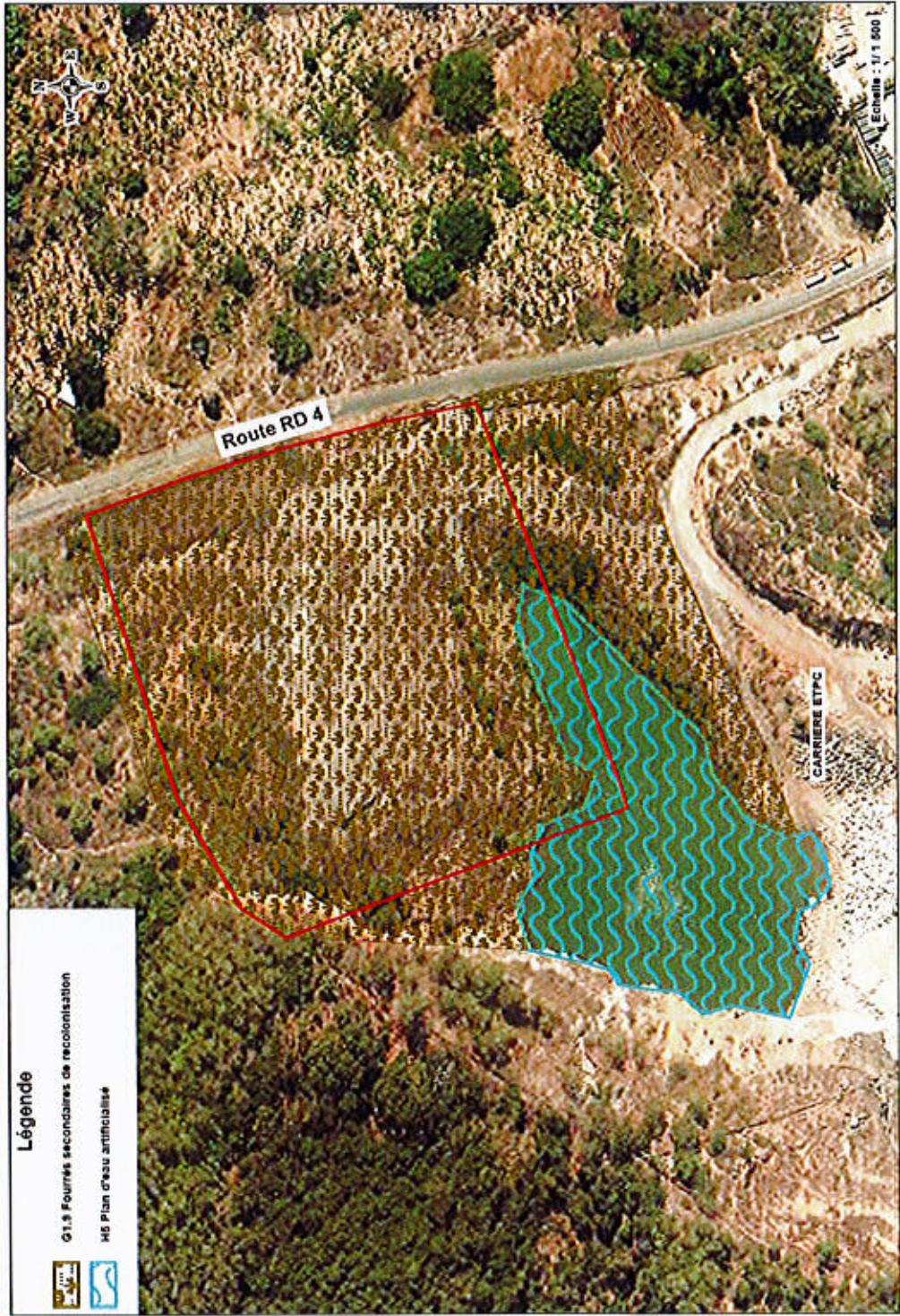


Figure 57 : Carte des habitats (Source : ESPACES, 2020)

V.2.2.2. Etude de la flore

D'une façon générale, la flore de la parcelle est caractérisée par une très grande pauvreté liée à l'occupation très ancienne du site, pour l'activité de la carrière. Ces activités tendent à éliminer les espèces indigènes au profit de quelques espèces cultivées et surtout des espèces exotiques envahissantes pantropicales qui colonisent rapidement les meilleurs ouverts. L'inventaire floristique a été réalisé par le biais d'un transect parcourant la parcelle.

Inventaire

La liste des principales espèces inventoriées est donnée dans le tableau ci-après :

Tableau 8: Liste des principales espèces inventoriées

FAMILLE	GENRE	ESPECIE	DISTRIBUTION*	TYPE BIOLOGIQUE
PAPILLONACEAE	Abrus	Precatorius L. Ssp. <i>africanus</i>	6	Liane
MIMOSACEAE	Acacia	<i>Minigium</i>	6	Arbre
AMARANTHACEAE	Aichryanthes	<i>Aspera var. velutina</i>	6	Herbacée
MIMOSACEAE	Altissia	<i>Lethbeckia</i>	6	Arbre
MIMOSACEAE	Albizia	<i>Samara</i>	6	Arbre
SAPINDACEAE	Allophylus	<i>Bioruris</i>	2	Arbuste
ANACARDIACEAE	Anacardium	<i>Occidentale</i>	6	Arbuste
ANNONACEAE	Annona	<i>Syriaca</i>	6	Arbuste
ICACINACEAE	Apodytes	<i>Dimidiata</i>	5	Arbre
MORACEAE	Artocarpus	<i>Heterophyllus</i>	6	Arbre
CLusiaceae	Calophyllum	<i>Inophyllum</i>	5	Arbre
SAPINDACEAE	Cardiospermum	<i>Halicacabum</i>	6	Liane
MORACEAE	Castilla	<i>Elastica subsp. <i>elastica</i></i>	6	Arbre
AMARANTHACEAE	Celosia	<i>Argentea</i>	6	Herbacée
ULMACEAE	Celtis	<i>Africana</i>	5	Arbre
PAPILLONACEAE	Centrosema	<i>Rubescens</i>	6	Liane
EUPHORBIACEAE	Chamaesyce	<i>Hirta</i>	6	Herbacée
VTACEAE	Cissus	<i>Microdontia</i>	3	Liane
CAPPARACEAE	Cleome	<i>Viscosa</i>	6	Herbacée
BORAGINACEAE	Cordia	<i>Myxa</i>	5	Arbre
PAPILLONACEAE	Dendrobium	<i>Umbellatum</i>	6	Arbuste
BORAGINACEAE	Ehrhartia	<i>Cynosa</i>	5	Arbuste
MIMOSACEAE	Endea	<i>Rheedei</i>	6	Liane
ERYTHROXYLACEAE	Erythroxylum	<i>Longicum</i>	2	Arbuste
MORACEAE	Ficus	<i>Lutea</i>	5	Arbre
MORACEAE	Ficus	<i>Sycomorus</i>	5	Arbuste
FLACOURTIACEAE	Flacourzia	<i>Indica</i>	6	Arbuste
EUPHORBIACEAE	Flueggea	<i>Villosa</i>	6	Arbuste
MIMOSACEAE	Gagnebina	<i>Pterocarpa</i>	4	Arbuste
MALVACEAE	Hibiscus	<i>Surrortensis</i>	6	Arbre
POCACEAE	Hippommalva	<i>Tiliaceus</i>	6	Herbacée
PAPILLONACEAE	Indigofera	<i>Rufa</i>	5	Herbacée
CONVOLVULACEAE	Ipomoea	<i>Tomentosa</i>	6	Liane
EUPHORBIACEAE	Jatropha	<i>Obliqua</i>	6	Arbuste
VERBENACEAE	Lantana	<i>Curcas</i>	6	Arbuste-liane
ASTERACEAE	Leptadenia	<i>Camara</i>	6	Herbacée
ASCLEPIADACEAE	Leucocarpha	<i>Intybacea</i>	6	Liane grimpante
MIMOSACEAE	Leucaena	<i>Madagascariensis</i>	3	Arbuste
LAURACEAE	Litsea	<i>Leucosephala</i>	6	Arbuste
ANACARDIACEAE	Mangifera	<i>Glutinosa</i>	5	Arbre
CYPERACEAE	Mimulus	<i>Indica</i>	6	Herbacée

FAMILLE	GENRE	ESPECIE	DISTRIBUTION*	TYPE BIOLOGIQUE
MIMOSACEAE	Mimosa	<i>Mimosa</i>	<i>Invisa</i>	6
MIMOSACEAE	Mimosa	<i>Mimosa</i>	<i>Pudica</i>	6
SAPOTACEAE	Mimusops	<i>Micrantha</i>	<i>Comorenensis</i>	2
PAPILLONACEAE	Neyraudia	<i>Pruinosa var. <i>Pruriens</i></i>	<i>Bojeriana</i>	6
RUBIACEAE	Panicaria	<i>Maximum</i>	<i>Trichocodium</i>	6
POACEAE	Panicum	<i>Umbellatum</i>	<i>Festuca</i>	4
POACEAE	Panicum	<i>Panicum</i>	<i>Polycladion</i>	6
PASSIFLORACEAE	Passiflora	<i>Passiflora</i>	<i>Reclinata</i>	6
POACEAE	Pennisetum	<i>Pennisetum</i>	<i>Amarus</i>	6
ARECACEAE	Phoenix	<i>Phoenix</i>	<i>Pervilleanus</i>	4
EUPHORBIACEAE	Phyllanthus	<i>Phyllanthus</i>	<i>Dulce</i>	6
MIMOSACEAE	Pithecellobium	<i>Pithecellobium</i>	<i>Mayottense</i>	2
ARALIACEAE	Polyosma	<i>Premna</i>	<i>Serratifolia</i>	5
VERBENACEAE	Ricinustra	<i>Ricinustra</i>	<i>Anjanensis</i>	2
RUBIACEAE	Sabicea	<i>Comorenensis</i>	<i>Communis</i>	6
APOCYNACEAE	Sinquaiana	<i>Sinquaiana</i>	<i>Cumani</i>	5
CAESALPINIACEAE	Solanum	<i>Solanum</i>	<i>Campanulata</i>	6
SAPINDACEAE	Spongodes	<i>Spongodes</i>	<i>Madagascariensis</i>	3
MYRTACEAE	Sterculia	<i>Sterculia</i>	<i>Terminalis</i>	6
TACCACEAE	Tacca	<i>Tacca</i>	<i>Leontopetaloides</i>	6
CAESALPINIACEAE	Tarapandrus	<i>Tarapandrus</i>	<i>Terminalis</i>	6
PAPILLONACEAE	Tephrosia	<i>Tephrosia</i>	<i>Terminalis</i>	6
COMBRETACEAE	Boliviana	<i>Boliviana</i>	<i>Catappa</i>	5
COMBRETACEAE	Catappa	<i>Catappa</i>	<i>Orientalis</i>	5
ULMACEAE	Trema	<i>Trema</i>	<i>Madagascariensis</i>	5
RUBIACEAE	Vangueria	<i>Vangueria</i>	* : autres renvoient à la répartition de l'espèce concernée ; 1 : endémique de Mayotte 2 : endémique des Comores 3 : endémique des Comores et de Madagascar 4 : régional (Comores, Madagascar, Seychelles, Mayotte/Guinée)	5 : Afrique - Océan Indien 6 : Pan tropical

Tableau 9: Distribution des espèces inventoriées

STATUT	NOMBRE D'ESPÈCES
1 : endémique de Mayotte	0
2 : endémique des Comores et de Madagascar	5
3 : régional (Comores, Madagascar, Seychelles, Mayotte/Guinée)	4
5 : Afrique - Océan Indien	17
6 : Pan tropical	47
TOTAL	76



Figure 5B: Distribution des espèces inventoriées

L'inventaire réalisé fait apparaître une large prédominance des espèces exotiques pantropicales (62%) qui témoignent d'une anthropisation marquée du milieu. Les espèces endémiques de niveaux 1,2 et 3 représentent seulement 1,3% du total.

Elles sont le plus souvent à l'état de semis ou jeunes individus sous les quelques arbres du site (dissemination par les oiseaux qui se nourrissent dans la réserve forestière contiguë).

Détermination des enjeux faunistiques sur la parcelle

Parmi les 76 espèces inventoriées sur cette parcelle on trouve :

- > 5 espèces endémiques des Comores dont :
 - 1 arbre commun, *Pyrostria anjouanensis*, et 2 arbres assez communs des milieux littoraux secs, y compris les espaces agroforêts : *Mimulus comorensis* et *Polyosma mayottensis*
 - 1 arbre assez commun des forêts littorales et espaces agricoles en friches, *Erythroxylum lanceum*
 - 1 arbrisseau assez commun des fourrés sèches et forêts sèches y compris anthropisés : *Alliophyllum buerans*
- > 3 espèces endémiques des Comores et de Madagascar dont :
 - 1 arbre assez commun des milieux littoraux secs, y compris les espaces agroforêts : *Sterculia madagascariensis*
 - 1 liane très commune dans tous les milieux ouverts : *Leptadenia madagascariensis*
 - 1 liane assez commune du littoral et des zones sèches, y compris anthropisées : *Cissus micradonta*

Tableau 10: Tableau récapitulatif des espèces endémiques de niveau 1, 2 et 3 recensées sur la parcelle

FAMILLE	GENRE	ESPACE	DISTRIBUATION	TYPE	MENACE
			ISON ⁺	BIOLOGIQUE	MAYOTTE
SAPINDACEAE	Allophylus	Bâtonnets	2	Arbuste	AC
ERYTHROXYLACEAE	Erythroxylum	Lancifolium	2	Arbuste	LC
SAPOTACEAE	Mimusopis	Comorensis	2	Arbre	AC
ARALIACEAE	Polyosma	Mayottensis	2	Arbre	AC
RUBIACEAE	Pyrostria	Alliophyllum	2	Arbre	C
VITACEAE	Cissus	Microdonta	3	Liane	AC
ASCLEPIADACEAE	Lepidapeltis	Madagascariensis	3	Liane	CC
STERCULIACEAE	Sterculia	Madagascariensis	3	Arbrisseau	AC

La parcelle ne comporte aucune espèce protégée au titre de l'arrêté n°362/DEAL/SEPR/2018 fixant la liste des espèces végétales protégées et réglementant l'utilisation des espèces végétales menacées dans le Département de Mayotte.

V.2.3 Inventaire faunistique du site

V.2.3.1. Etude de la faune vertebrée

L'ensemble de la zone d'étude a fait l'objet de prospections exhaustives sur l'ensemble du périmètre du site à partir de cheminement (ou itinéraires-transsects) au cours desquels toutes les espèces de vertébrés observées ou entendues et leur abondance ont été notées. Ces prospections faunistiques ont été réalisées par une équipe de quatre personnes (Gérard Rocamora, Saufou Said, Olivier Soumille et Simon Iglesias).

Les espèces et le nombre d'individus observés ont été notés au cours de ces prospections linéaires, l'abondance à des transects (itinéraires-échantillons). Sur la riche de relève, la présence et l'abondance (nombre d'individus) ont été indiquées pour chaque espèce lors des itinéraires, ainsi que l'heure, la localisation (un point GPS), ainsi que diverses observations concernant l'âge ou le sexe des animaux entendus ou observés, ou des commentaires. Tout au long des itinéraires, l'heure exacte et la position GPS ont été notées pour chaque observation ou présence, et toutes les 5 minutes environ en l'absence d'observations. Un détecteur-enregistreur d'ultrasons perfectionné a été utilisé sur un point fixe pendant une heure (19h03 à 20h03) afin d'inventorier les chauves-souris insectivores présents (Tadarida ou Taphozous). Ces enregistrements ont ensuite fait l'objet d'une analyse permettant de quantifier l'abondance de chaque espèce détectée. Des observations d'invertébrés ont également été notées.

Ces prospections ont été menées sur l'ensemble de la journée, avec un passage en matinée et un passage dans l'après-midi en évitant les heures les plus chaudes (11h à 14h), puis au cours d'un passage en soirée (19h à 20h30) pour déceler la présence d'espèces crépusculaires ou nocturnes (chauve-souris, amphibiens, rapaces nocturnes). Une attention particulière a été apportée aux secteurs potentiellement les plus riches en faune, comme les milieux humides ou les zones encore boisées. Des photographies ont été faites des différents milieux et éléments particuliers présents sur le site.

Oiseaux

Tous les individus observés ou entendus le long des itinéraires ont été comptabilisés. Lorsqu'ils étaient à plus de 5m de part et d'autre du transect, la distance horizontale perpendiculaire entre l'animal et l'itinéraire a été mesurée avec un télémètre ou estimée, en indiquant si l'observation était à droite ou à gauche du transect dans le sens de la marche. Dans certains cas, l'espèce végétale ou l'animal a été observé ainsi que sa hauteur dans la végétation ont été notées (ou la hauteur de l'animal en vol lorsque celui-ci était seulement vu en vol). Cela a permis de positionner avec précision l'emplacement des animaux observés. Cette méthode correspond à celle des itinéraires-échantillons, décrite par Bibby et al. (2003) et déjà employée à Mayotte (voir par exemple inventaires sur l'îlot Mbouzi ; Rocamora, 2004 ; Rocamora et al. 2011).

Mammifères

Les seules espèces natives présentes à Mayotte sont les Roussettes des Comores (grandes chauves-souris fugitives), et trois espèces de Chauve-souris insectivores (deux Tadarides et un Taphozous ; Louette, 1999, 2004 ; Goodman et al., 2010). La présence de roussettes a été recherchée et leur abondance notée au cours des points avifaune et reptiles, ainsi que pendant les prospections crépusculaires et nocturnes, où la présence des chauves-souris insectivores a été activement recherchée à l'aide d'un détecteur-enregistreur à ultrasons (Écho meter touch 2 de Wildlife acoustics).

Par ailleurs, afin de rendre compte de l'activité des microchiroptères au sein de la zone d'étude, un enregistreur automatique de bioacoustique SM2BAT de wildlife acoustics a été utilisé sur un point fixe. Les détecteurs de roussettes ont été recherchés et notés lorsque détectés lors des parcours entre les points. Les mammifères introuvable (terreux rats, chats, etc.) ont seulement été détectés et indiqués occasionnellement lors des prospections diurnes, crépusculaires ou nocturnes, s'agissant d'animaux

vivants, de leurs vocalisations ou de leurs traces (terreux). La localisation et la taille des groupes d'émigrants fauves ou Makis (introduits, mais une race spécifique malgache a été proposée) rencontrés ont été notées de façon systématique pendant la journée du 19 janvier. Pour la taxonomie des chauve-souris, nous avons suivi la synthèse de Goodman et al. (2010) sur les chiroptères des Comores. Des photographies et un descriptif des espèces d'oiseaux et de mammifères observées figurent dans Louette (1999), Louette et al. (2004), Clément et al. (2008), ainsi que dans DEAL Mayotte (2019) pour les espèces protégées.

• Reptiles

Tous les individus observés ou entendus le long des itinéraires ont été comptabilisés. Lorsqu'ils étaient à plus de 1m de part et d'autre du transect, la distance horizontale perpendiculaire entre l'animal et l'itinéraire a été mesurée avec un télémètre ou estimée, en indiquant si l'observation était à droite ou à gauche du transect dans le sens de la marche. Dans certains cas, l'espèce végétale ou l'animal a été observé ainsi que sa hauteur dans la végétation. Ces derniers ont été notés. Cela a permis de positionner avec précision l'emplacement des animaux observés.

Les prospections diurnes sont les plus efficaces pour inventorier lézards et geckos nocturnes, tandis que caméléons et serpents sont plus facilement inventoriés la nuit, ainsi que les geckos nocturnes (principalement des espèces introduites). Pour les individus présentant des difficultés de détermination, ceux-ci ont été photographiés et nous nous sommes référés aux ouvrages de Louette (1999), Louette et al. (2005), Hawlitschek (2015) et à Hawlitschek et al. (2011) qui fournit une clé de détermination.

• Amphibiens

Seules deux espèces d'amphibiens sont présentes à Mayotte (Louette, 1999). Leur présence a été recherchée dans les meilleurs les plus humides et favorables (marais, nurseries), en particulier pendant les prospections crépusculaires et nocturnes. La détermination acoustique de l'une des deux espèces d'amphibiens a pu se faire grâce au CD de Herremans (2001), et à partir de nos connaissances personnelles pour la deuxième.

Des photographies et un descriptif des espèces de reptiles et d'amphibiens observées figurent dans Louette (1999), Louette et al. (2004), ainsi que dans DEAL Mayotte (2019) pour les espèces protégées.

L'inventaire a été réalisé de façon globale sur la parcelle par le biais de transects de comptage qui ont été réalisés les 19 et 21 janvier 2020 en journée et en soirée.

L'emplacement des transects réalisés et les points GPS de certaines observations figurent sur les cartes jointes ci-après.

V.2.3.2. DÉROULEMENT DES INVENTAIRES

- 19 Janvier 2020 : prospection (itinéraires-transsect) le matin (Gérard Rocamora et Olivier Soumille)

- 21 Janvier 2020 : prospection (itinéraires-transsect) l'après-midi et la nuit (Gérard Rocamora, Sofiou Said et Simon Iglesias).

Les relevés faunistiques ont été réalisés pendant les heures d'activité maximale des vertébrés et des oiseaux en particulier, soit le matin entre 7h00 et 11h00, et l'après-midi entre 15h00 et 18h00. Les transects en soirée se sont déroulés entre 19h00 et 21h00.

Les conditions météorologiques ont été médiocres pendant la première matinée de travail de terrain, avec un ciel couvert, rarement dégagé, et une interruption par la pluie de 15-20 minutes. Elles ont cependant été correctes pendant le deuxième passage diurne, en après-midi, et lors de la prospection nocturne du même jour.

Les prospections faunistiques ont été réalisées le matin entre 7h50 et 9h52 et de 16h29 à 18h15 l'après-midi, et de 19h08 à 20h25 en soirée, soit au total 5 heures et 5 minutes de prospection (305 minutes). Les prospections en soirée ont été réalisées à partir de la tombée de la nuit, au début du crépuscule, afin de détecter les oiseaux (chouettes et hiboux), mammifères (chauve-souris frugivores et insectivores), reptiles (geckos, caméléons et serpents) et amphibiens (deux espèces endémiques) nocturnes ou plus faciles à détecter la nuit. Le tracé des itinéraires a été choisi de façon aléatoire sur

le terrain en fonction des possibilités de passage, tout en s'assurant de couvrir l'essentiel du site et avec une attention spéciale dans les secteurs susceptibles de retenir le plus d'espèces natives, en particulier les plus rares et menacées. La position géographique de chaque observation a été notée avec un GPS.

La prospection matinale a couvert 1188m et celle de l'après-midi 1152m, soit 2592m pendant la journée, et en soirée 1131m, soit au total 3723m d'itinéraires. La carte 1 ci-dessous présente ces différents tracés.

• Détection et mesure de l'activité des microchiroptères

L'enregistreur fixe SW3Bat a été installé lors de la prospection nocturne du 21/01/2020. Celui-ci a été programmé afin d'enregistrer tous les ultrasons qu'il détecte dans la gamme allant de 16 à 192kHz. L'enregistreur a été placé sur un arbre proche du plan d'eau constituant la carrière afin d'optimiser au maximum le nombre de contact. En effet, les plans d'eau constituent les zones avec les plus fortes activités constatées (du notamment à l'abondance de proies potentielles) (Barataud et al., 2015). Les couches du soleil a eu lieu à 18h43 sur la zone d'étude, et l'enregistrement a débuté à 19h03 qui correspond au début du crépuscule. L'enregistrement s'est donc effectué durant l'heure suivant le crépuscule (sous jusqu'à 20h03), qui correspond à l'heure où l'activité des microchiroptères atteint son maximum. L'analyse bioacoustique des contacts obtenus s'est ensuite faite via informatique par le logiciel BatSound. Une attention particulière a été mise sur la reconnaissance des espèces, ainsi que sur l'utilisation du milieu par les individus.

V.2.3.3. RÉSULTATS DES INVENTAIRES

Le tableau en page suivante donne le détail des effectifs de chaque espèce et de l'emplacement des observations (point GPS) pour les oiseaux et les mammifères observés pendant la journée. Afin de réduire la taille du tableau, les effectifs et la position géographique des observations en soirée (en nombre limité) ont été notées dans la même colonne que les commentaires.

• Les mammifères

Cinq (possiblement six) espèces de mammifères ont été inventoriées sur le site : la Rousette des Comores, le Makis ou Lemur fauve de Mayotte (introduit mais protégé car en déclin ; Tonnabel et al., 2010 ; DEAL Mayotte, 2019), une à deux espèces de Tadounds (chiroptères insectivores ; voir section ci-dessous), et deux espèces invasives introduites par l'homme : le Rat noir et le Tenrec. Le Lemur fauve est le mammifère le plus abondant observé pendant la journée, le Rat noir étant le plus observé pendant la nuit.

• Détails sur l'identité et l'activité des chauve-souris insectivores

Sur les 236 contacts enregistrés, environ 200 ont permis une identification des espèces présentes. L'ensemble des cris relevés lors de l'heure d'enregistrement sont souvent difficilement identifiable via l'analyse informatique puisque les deux espèces (Neoglossaster et pusillus) présentent des cris similaires (émettant sur les mêmes fréquences et présentant des spectrogrammes de signaux similaires).

Dès cris sociaux assez distinctifs de l'espèce *Chiroephan pusillus* ont cependant été identifiés autour du plan d'eau (Figure ci-après). Ces cris sociaux sont souvent pratiqués par cette espèce sur ses terrains de chasse. La plupart des autres enregistrements correspondent à des *Chiroephan sp.* en phase d'approche. A noter que l'ensemble des espèces de microchiroptères présentes sur l'Ile de Mayotte font l'objet d'une préoccupation mineure sur la liste rouge de l'UICN.

Carte de repérage des transects d'inventaire

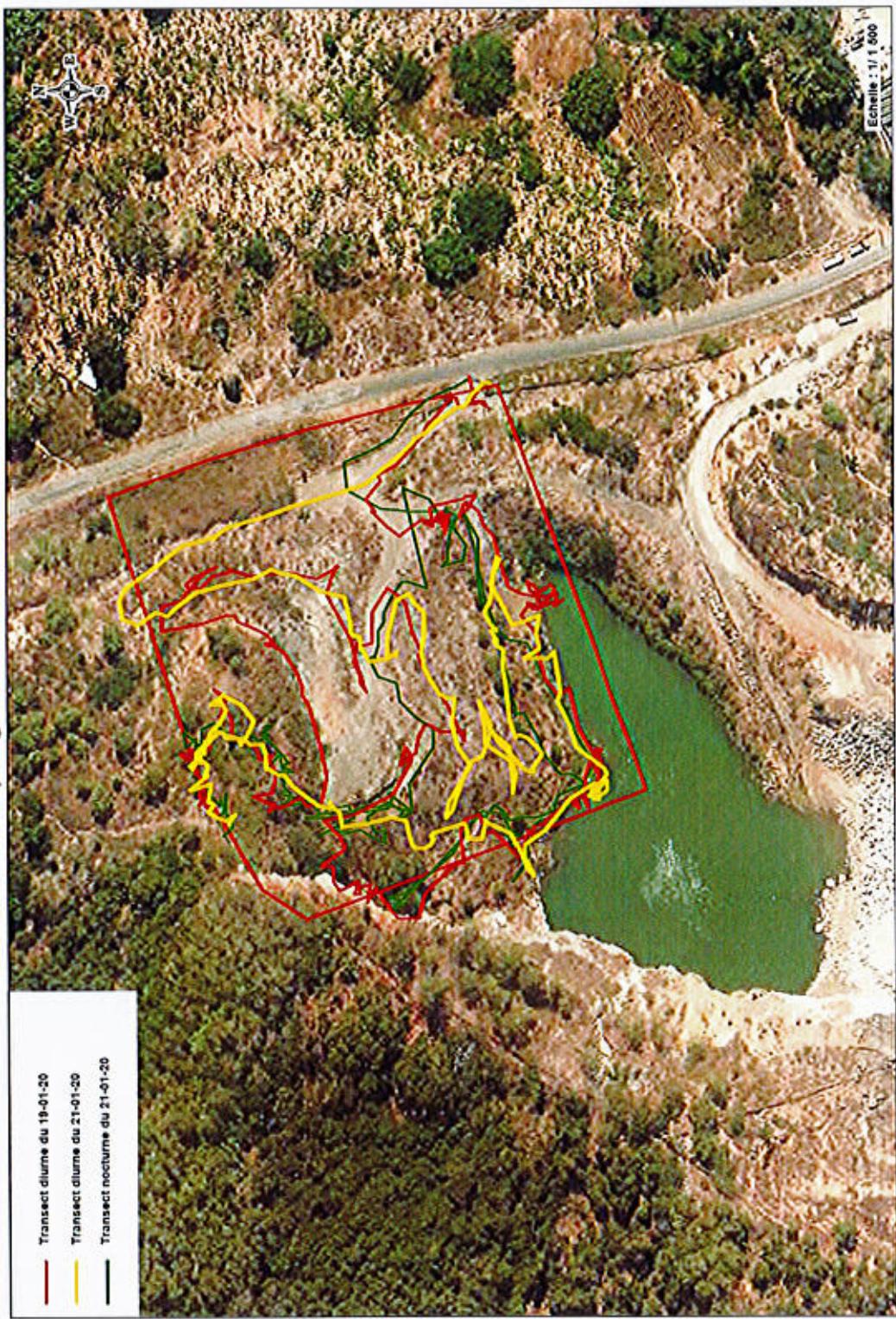


Figure 59: Carte de repérage des transects d'inventaires (Source : ESPACES)

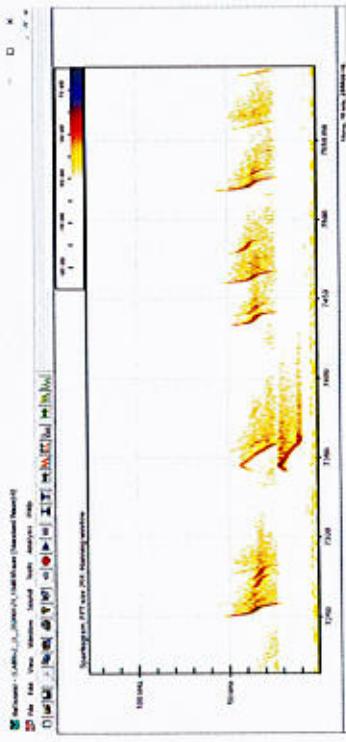


Figure 60: Chats sociaux pratiquant pas Chauves-souris sur ses terrains de chasse, enregistrés à l'abord du plan d'eau avec le détecteur Sonde

L'avifaune :

20 espèces d'oiseaux a été observées, dont 3 espèces menacées et 5 espèces classées quasi-menacées dans la Liste Rouge de Mayotte (IUCN France et al., 2014). Il s'agit du Crabe blanc, de la Grande Aigrette et du Grèbe castagnier, sachant que les deux dernières, contrairement à la première, ne font pas partie de la Liste Rouge mondiale (voir catégories de vulnérabilité IUCN dans le tableau). Les espèces quasi-menacées sont le Râle de Clivier, nouvelle espèce nicheuse pour Mayotte en cours d'installation et d'expansion, le Foulmingo des Comores, le Martin-pêcheur vître, le Héron vert (ou strié) et la Poule d'eau. A l'exception du Foulmingo, qui est une espèce forestière dont la présence a été observée en bordure du site, toutes les autres espèces sont des espèces des milieux humides et inféodées au lac présent sur le site. Un rapace nocturne indigène, la Chouette Effraie, est également présent sur le site.

Cinq autres espèces natives sont des espèces (Souimanga de Mayotte) ou des sous-espèces endémiques à Mayotte (Poucharuelle de Mayotte, Oiseau-lunettes de Mayotte) ou à l'archipel (Martinet des palmiers, Tourterelle pépite) mais ne sont ni rares ni menacées. Quatre autres espèces indigènes qui ne sont ni rares ni menacées sont également présentes (Bulbul malgache, Héron garde-bœuf, Tourterelle tambouruite, Sppermète à capuchon). On note également la présence de deux espèces introduites et considérées envahissantes, le Martin triste et le Fou à pied de Madagascar.

Les espèces les plus abondantes dans les secteurs terrestres sont le Martin triste, suivi de l'oiseau-lunettes de Mayotte, et dans une moindre mesure le Souimanga de Mayotte, la Moucherolle de Mayotte et le Fou à pied de Madagascar. Viennent ensuite la Sppermète à capuchon, la Tourterelle tambouruite suivis du reste des espèces, qui sont toutes peu abondantes. Dans le secteur palustre, au niveau du lac et de ses berges, l'espèce la plus abondante est le Grèbe castagnier suivi du Grâlier blanc et de la Poule d'eau ; le Martin-pêcheur, le Râle de Cuvier, le Héron vert et la Grande Aigrette n'ont été observés qu'au maximum une seule fois au cours de chaque passage.

Observations Oiseaux-Mammifères Site Albiens-Muramudé
projections diurnes du niveau de 15h50 à 16h44 et du 21/01/2010 de 16h29 à 16h45, contacts nocturnes du 21/01/2010 de 16h40 à 20h25 en commentaires

Figure 61: Observation des oiseaux et mammifères sur le site

Tableau 11: Reptiles et amphibiens observés de jour sur le site

Observations diurnes Reptiles-amphibiens Site Albiroma									
Mtsamadjouo									
Points GPS du 10/01/20 de 7h30 à 10h45 et du 21/01/20 de 16h29 à 18h15.									
Effectifs en caractères gras, adultes; italiques, juvéniles; normaux, subadultes									
Date	08/01/20 (sec)	09/01/20 (sec)	10/01/20 (sec)	11/01/20 (sec)	12/01/20 (sec)	13/01/20 (sec)	14/01/20 (sec)	15/01/20 (sec)	21/01/20 (jeu)
Temps, ensoleillé dans une plaine pentue à la limite de la savane arborée									
Observations	Gros	Commentaires							
Habits nocturnes	5	5	5	5	5	5	5	5	
Caractéristiques : - 10% sont variés. - 10% sont camouflés. - 10% sont cryptés.Croissant, ou esp. imprécise	3	3	3	3	3	3	3	3	
Nombre d'individus : - 10% sont rares. - 10% sont courants. - 10% sont abondants.	4	4	4	4	4	4	4	4	
Sexe : - 10% sont masculins. - 10% sont féminines. - 10% sont mixtes.	1	1	1	1	1	1	1	1	
Localisation : - 10% sont dans les forêts. - 10% sont dans les savanes. - 10% sont dans les plaines.	LESTE	NORD	NOUVELLE-MARNE	NOUVELLE-MARNE	NOUVELLE-MARNE	NOUVELLE-MARNE	NOUVELLE-MARNE	NOUVELLE-MARNE	
Altitude : - 10% sont dans les plaines. - 10% sont dans les plateaux. - 10% sont dans les montagnes.	0-221	0-487	0-115	0-115	0-115	0-115	0-115	0-115	
Caméléon de Mayotte*** (l'unique présent)	[C]	Individuel, marron							
Sclerophryses Communes*** (7 espèces) (convoitises)	[C]	2,33							
Ranobates de Mayotte (3 espèces)	NE	NT	1						0,33



Figure 62: Crâne blanc et martin pêcheur



卷之三



卷之三

Seules deux espèces de reptiles et une espèce d'amphibiens ont été observées sur le site, dont une seule espèce considérée quasi-menacée, la Rainette de Mayotte (IUCN France et MNHN, 2014).

Cette dernière a été entendue à plusieurs reprises autour du lac ainsi qu'en bordure du site dans une zone humide et humide au-dessus du lac et en contrebas de la falaise.

Les repaires et emplacements Les grands tableaux ci-après donnent le détail des effectifs de chaque espèce et de l'emplacement des observations (peint, GPS) pour les repilles et amphibiens observés pendant la journée et pendant la nuit, respectivement.

卷之三

10

Une espèce de gastéropode *Achatina fulica* a été trouvée en grand nombre, la nuit, dans les friches à *Senna obtuifolia*.



Figure 65: Rainette de Mayotte au bord du « lac »

Les deux espèces de reptiles sont, d'une part, le Caméléon de Mayotte, espèce remarquable car endémique à Mayotte mais considérée à la rare et menacée, et d'autre part, le Sonique des Comores, endémique à l'archipel et omniprésent. Les trois espèces de reptiles et amphibiens ont été contactées de jour comme de nuit, le Sonique étant la plus observée pendant la nuit.

V.2.3.4. Identification des zones à enjeux pour les vertébrés

La Figure 62 donne l'emplacement des espèces remarquables de vertébrés observées sur la zone d'étude.

Les transects diurnes et nocturnes nous ont permis d'identifier les enjeux environnementaux du périmètre d'étude pour ce qui concerne les vertébrés. Au vu des cartes de localisation des espèces remarquables, il est clair que l'essentiel des enjeux importants du site pour les vertébrés se trouve au niveau du lac de carrière et de ses alentours immédiats. On y trouve en effet un cortège d'oiseaux d'eau comprenant trois espèces de hérons, deux espèces de râles et une de grêbe, ainsi que des martins-pêcheurs, espèce également strictement inféodée aux milieux humides. La présence de trois espèces de la Liste rouge oiseaux pour Mayotte : Grande Aigrette, Crabier blanc et Grèbe castagné, ainsi que celle du Râle de Cuvier, nouveau nageur qui continue à se répandre à Mayotte, renforce l'intérêt du site. Malgré des pluies très fortes, notamment à proximité immédiate de la falaise, qui réduisent la superficie de faible profondeur d'eau facilement utilisable par les oiseaux d'eau, ce lac constitue une remarquable source de biodiversité qu'il convient de préserver.

En dehors des abords du plan d'eau, la seule espèce remarquable que l'on trouve est le Caméléon de Mayotte, et ce dans le secteur Nord-Ouest du site.

En février 2017, lors d'une prospection de ce même site, la présence du petit duc de Mayotte, du Guelpier malgache et de la Tourterelle du Cap avait été notée, probablement parce la délimitation du site était plus étendue et comprenait des milieux boisés voisins. Cependant, Râle de Cuvier, Poule d'eau, Gde Aigrette, Héron vert, Héron garde-bœuf n'y avaient pas été observés, ni curieusement aucun Martin triste.

La présence de nombreuses Rainettes de Mayotte, entendues tout autour du lac, et d'un minimum d'un groupe de six Lémurs fauves en bordure du site est également intéressante, ainsi que celle de plusieurs Tadornides, qui aiment chasser les insectes aux abords de la zones humide, et d'une Rousettette des Comores en vol.

V.2.3.5. Etude de la faune invertébrée terrestre

La plus grande partie du site peut être considérée comme banale pour les invertébrés car il est couvert principalement de friches basses, herbagées et arbustives, communes sur tout le pourtour de l'île. La présence d'un point d'eau qui semble permanent contribue néanmoins à une plus grande diversité, notamment concernant les odonates.

Les deux espèces d'araignées ubiquistes de Mayotte *Nephila comorana* et *Gasteracantha comorensis* ont été observées sur la parcelle.

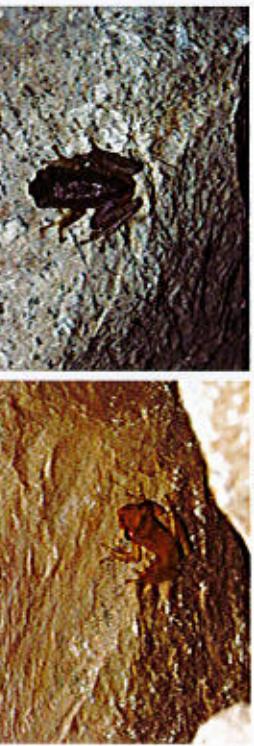


Figure 66: Nephila comorana et Achatina fulica

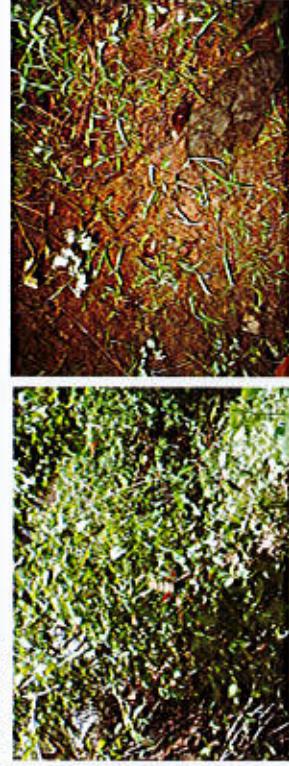


Figure 67: Rainette de Mayotte au bord du « lac »

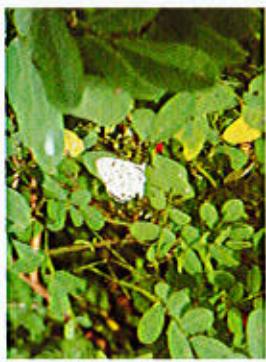


Figure 62: Carte des espèces patrimoniales de vertébrés

Plusieurs espèces de lépidoptères ont été recensées dans les friches :

- Espèces diurnes : *Leptotes pirithous*, *Danaus chrysippus*, *Eurema hecabe*, *Junonia rhadama*, *Junonia grisea*, *Amauris comorana*, *Acratea neobule*, *Catopsilia florella*.
- Espèces nocturnes : *Hippotion celerio*, *Cyligramma fluctuosa*, *Encelia albonotata*

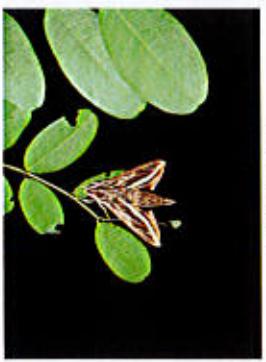
Tableau 23: Espèces de lépidoptères recensées dans les friches



Leptotes pirithous



Danaus chrysippus



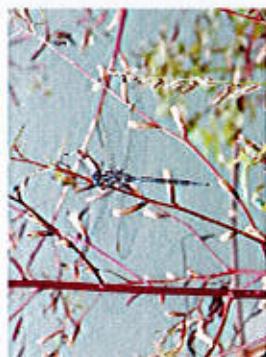
Acratea leda

Cyligramma fluctuosa

Hippotion celerio

Plusieurs espèces d'odonates ont été vues sur les berges du « lac » : *Orthetrum brachiale*, *Tholymis tillarga*, cf *Trithemis stictica*, *Crocothemis erythraea*, *Ceriagrion glabrum* et *Azuragrion kauderni*.

Tableau 24: Espèces d'odonates recensées sur les berges du « lac »



Orthetrum brachiale



Trithemis stictica



Ceragrion glabrum

Azuragrion kauderni



Orthetrum brachiale



Trithemis stictica



Ceragrion glabrum

V.2.3.6. Récapitulatif des espèces animales protégées sur le site

24 espèces animales sont protégées au titre de l'arrêté préfectoral n°261/DEAU/SEPR/2018 qui interdit notamment leur destruction.

87,5% des espèces protégées présentes, soit 21 espèces sur 24, ont un statut de préoccupation mineure (LC) au niveau mondial selon l'IUCN.

Au niveau local la répartition selon de statut IUCN est la suivante :

- 2 espèces ne sont pas évaluées : le râle de Cuvier (NE) et le martin pêcheur (DD),
- 14 espèces sur 24, soit 58,33%, ont un statut de préoccupation mineure (LC),
- 5 espèces sur 24, soit 20,8% ont un statut d'espèce quasi-menacée (NT)
- 1 espèce est vulnérable (VU) : le grèbe castagnous
- 1 espèce est en danger (EN) : la grande aigrette
- 1 espèce est en danger critique (CR) : le crabier blanc

Tableau 15: Tableau récapitulatif des espèces animales protégées sur le site

Nom commun	Nom scientifique	Statut IUCN	Mondial	Local
Mammifères				
Tadende (Chauve-souris)	<i>Chiroderphon pusillus/eucogaster</i>	LC	(LC)	
Lémur fauve ou Maki de Mayotte	<i>Eulemur fulvus mayottensis</i>	NT	(NT)	
Roussette des Comores	<i>Pteropus seychellensis comorensis</i>	LC	(LC)	
Oiseaux				
Grande aigrette	<i>Ardea alba melanotis/melanocephala</i>	LC	EN	
Crabier blanc	<i>Ardeola idae</i>	EN	CR	
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis ibis</i>	LC	LC	
Héron strié	<i>Buteorides stratus rhizophorus</i>	LC	NT	
Fouinage des Comores	<i>Alectroenas sganzini sganzini</i>	LC	NT	
Martin pêcheur (vintz.) des Comores	<i>Corythornis vintsioides johnstonei</i>	LC	DD	
Martinet des Palmes des Comores	<i>Cypselurus parvus griveaudi</i>	LC	LC	
Grèbe castagnous	<i>Tachybaptus ruficollis capensis</i>	LC	VU	
Râle de Cuvier	<i>Dryolimnas cuvieri</i>	LC	NE	
Bulbul Malgache	<i>Hypsipetes madagascariensis</i>	LC	LC	
Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus pyrrhopterus</i>	LC	NT	
Sperrmète à capuchon	<i>Lonchura cyanotis</i>	LC	LC	
Souimanga de Mayotte	<i>Nectarinia goedewori</i>	LC	LC	
Tourterelle penne des Comores	<i>Streptopelia picturata comorensis</i>	LC	LC	

Moucherolle de Mayotte	<i>Terpsiphone mutata protensa</i>	LC	LC
Tourterelle tambourette	<i>Turtur tympanistria</i>	LC	LC
Chouette effraie	<i>Tyto alba</i>	LC	LC
Oiseau-lunettes (ou Zostérops) de Mayotte	<i>Zosterops maderaspatana mayottensis</i>	LC	LC
Reptiles			
Caméléon de Mayotte	<i>Furcifer pollicifer</i>	LC	LC
Sanglier des Comores	<i>Trachylepis comorensis</i>	LC	LC
Amphibiens			
Rainette de Mayotte	<i>Boophis hauttius</i>	NE	NT